

CAP MMEV

(Maintenance des Matériels d'Espaces Verts)

Il y a une grande diversité des matériels, des équipements, des fournisseurs et des motorisations (2 temps, 4 temps, diesel) avec un très fort développement des matériels électriques (filaires ou à batteries).



Le/la titulaire du CAP en maintenance des matériels est chargé(e) d'assurer :

- la maintenance du matériel ;
- l'intervention, la réparation, l'adaptation simple, les réglages ;
- l'accueil et le conseil technique auprès de la clientèle et des utilisateurs, principalement dans le secteur du matériel d'espaces verts et du matériel de travaux publics et de manutention.



Le métier s'exerce majoritairement à l'atelier.

Il est soumis à une forte saisonnalité.

